JANVIER 2023

LA O!ACTUSYNDIC

#37

LA NEWSLETTER POUR RESTER INFORMÉ
ET ÊTRE AU PLUS PRÈS DU TERRAIN !

LA GARANTIE CYBERSECURITÉ

Les cybers attaques sont malheureusement devenues une **réalité incontestable**.
La généralisation du télétravail et l'utilisation de nouvelles solutions digitales favorisent le risque de cybercriminalité.
Face à ces nouvelles **menaces** vous devez **protéger votre cabinet** des éventuelles attaques informatiques et de leurs conséquences.

Quoi ?

Qu'est-ce que la garantie Cybersécurité ?

Il s'agit d'une assistance de sécurité informatique, une protection financière, juridique et réputationnelle en cas de cyber risques.

En effet depuis l'avènement du Règlement général sur la protection des données (RGPD de 2017) vous êtes « gardien » des informations collectées auprès de tous tiers, salariés, copropriétaires inclus.
Protégez-les !

A quels risques pouvez-vous être confrontés ?

Un acte de malveillance informatique peut prendre de multiples formes qui peuvent entrainer des répercussions graves sur votre activité et votre image.

> Intrusion et vols / copies des données
> Perte ou destruction des données
> Blocage / arrêt de l'activité / perte d'exploitation
> Menace d'extorsion
> Assignation ou réclamation suite à notification RGPD
> Piratage site Internet
> Cyber détournement de fonds
> Cryptage des données clients
> Dénigrement sur Internet / atteinte à votre e-réputation
> Usurpation d'identité RGPD

Les pertes engendrées par une cyber intrusion peuvent être importantes !
(minimum : 10 000 € - coût médian : 50 000 €).

Les garanties proposées

> Supports techniques d'urgence
> Frais et surcouts prestataires
> Dommages générés par l'intrusion
> Conseils juridiques
> La responsabilité civile

Votre système d'information est votre moteur. Pensez à souscrire un contrat adapté à vos enjeux qui vous soutiendra dans la gestion de la crise et la sauvegarde de votre fond de roulement en joignant notre équipe dédiée à

solutionsproimmo@odealim.com
ou au **01 81 804 804**.

En savoir +

NOUS VOUS SOUHAITONS UNE BONNE ANNÉE,

ODEALIM

Le spécialiste en assurances et financements qui met de la couleur dans la pierre.

ASSURCOPRO **ASSURGÉRANCE** **BATIASSURE** **FIDENTIALP** **JBL COURTAGE** **JBSA** **RIPERT DE GRISSAC**

odealim.com

Groupe de sociétés de courtage en assurances dont le siège social est situé au 14 rue de Richelieu à Paris (75001). Les cabinets Assurcopro Paris, Assurcopro Sud, Assur'Partenaires, Assurgérance, Globale Assure, Mon Courtier d'Assurances, Odealim JBSA, Insor, Interassurances, Ripert de Grissac, Pisano Assurances et Conseils, Roseline Brun et Brun & JCD sont immatriculés à l'ORIAS en qualité de courtier d'assurance respectivement sous les numéros 07 001 384, 07 002 075, 07 019 280, 07 002 557, 07 003 200, 10 055 023, 07 000 241, 07 001 564, 07 027 251, 07 000 020, 07 003 632, 07 002 738 et 07 008 884 (www.orias.fr). Chaque cabinet dispose d'une Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière conformément aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des assurances. Sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 (www.acpr.banque-France.fr)